

Deux morts et 33 évacuations dans un Teknival



Du vendredi 28 avril au mardi 2 mai, les sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire vivent l'expérience d'un Teknival improvisé dans la commune de Pernay. 60000 personnes pendant quatre jours, 500 sapeurs-pompiers mobilisés en tout, 182 « teufeurs » pris en charge aux PMA et, malheureusement, deux décès.

Texte **Manuel Sadaune**
Photos **Drone gendarmerie Teknival et Sdis 37**

Ça commence très fort ! Une page Facebook informe dès 18 heures le vendredi 28 avril qu'un rassemblement international de « teufeurs » va s'installer près de Tours, dans la commune de Pernay, illégalement, puisque l'événement n'est pas déclaré aux services de l'État. Les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et de l'Indre ont déjà été le théâtre de ce genre de rassemblement, le centre de la France offrant de nombreux espaces isolés et faciles d'accès. Le Codis est informé à minuit et demi par la gendarmerie. Le département de l'Indre-et-Loire n'a pas d'expérience sur ce genre d'événement mais deux initiatives vont changer la donne. Tout d'abord,

Les secours ont été mobilisés pour faire face à ce rassemblement improvisé et illégal.

une réunion essentielle au Codis de 1 h à 3 h, pendant laquelle le lieutenant-colonel Christophe Loew, responsable du pôle opérationnel du Sdis 41, partage en audio-conférence l'expérience acquise des sapeurs-pompiers du Loir-et-Cher. Ensuite, le lieutenant-colonel Xavier Bruneau, commandant des opérations de secours, se rend sur les lieux à 3 h 30 avec le commandant François Sardaine, chef du groupement opérations du Sdis. Dix mille personnes sont déjà sur le site, et 27 kilomètres de bouchons se sont accumulés. Un accès est prévu par la gendarmerie. Le bruit est assourdissant. « Nous avons une première rencontre importante avec l'ADPC* qui met en place un poste de secours et réserve un emplacement pour les PMA, précise-t-il, ensuite, nous avons un contact correct et intéressant non pas

avec des organisateurs (puisque'il n'y en a pas administrativement - ndlr) mais avec des facilitateurs, qui sont partiellement conscients des risques et ont anticipé nos besoins. Cette prise de contact est essentielle dans l'analyse de la zone d'intervention et l'identification de nos problématiques. » Dès lors, trois objectifs majeurs sont identifiés par le Cos et le chef de groupement. La prise en charge de nombreuses victimes (Novi), le secours aquatique, puisque'un étang de 300 mètres de long et 80 de large se trouve entre le parking et la zone « Sound Party », et, enfin, un risque feu de forêt lié à la sécheresse qui sévit dans la région et le vent soutenu qui souffle vers une sapinière à proximité. De nombreux feux de camp sont visibles. Un dispositif est proposé au directeur des opérations de secours.

Ce dernier le valide vers 9 h 30. Pour le secours d'urgence aux personnes, les associations (ADPC, Croix-Rouge...) se chargent de l'évacuation au plus près de la « zone son » jusqu'au poste de secours. Elles passent ensuite le relais à la zone PMA sapeurs-pompiers où trois modules sont mis en place, avec une capacité d'accueil de 12 urgences relatives et 4 urgences absolues. On y retrouve un DSM, deux équipes Samu avec deux médecins, trois médecins sapeurs-pompiers et des infirmiers du Sdis. Cinq VSAV sont en poste pour l'évacuation vers le CHU de Tours. « Le tri des victimes est particulièrement bien effectué grâce aux nombreux médecins. Toutes les victimes sont médicalisées avant transport. Sur les 300 personnes prises en charge par l'ADPC, 182 sont accueillies au PMA, souligne le COS, 33 sont transportées en centre hospitalier dont 28 urgences relatives et cinq absolues. Une personne en arrêt cardio-respiratoire a pu être réanimée. En outre, une urgence médico-psychologique, une urgence transportée par la gendarmerie et malheureusement un

Particularités médicales

« La première des difficultés a été la durée de l'événement et l'organisation des relèves. Nous avons fait appel aux départements voisins, notamment les Sdis 49 et 79. Sur place, un DSM, deux à trois médecins dont des médecins lieutenants, une à deux équipes Smur et 4 à 6 infirmiers SP », précise le médecin-chef du Sdis 37, Monique Leloup, DSM sur trois jours. « Sur les 182 personnes prises en charge par le PMA, nous avons eu beaucoup d'intoxications liées à des mélanges de produits illicites, dont certaines, grièvement atteintes, ont été évacuées. Les surveillances simples de quelques heures restaient au PMA. Les consommations annoncées associaient cocaïne, méthamphétamine, ecstasy, LSD, kétamine et aussi alcool et THC, rendant difficile l'emploi d'antidote ou de médicament. Nous avons eu des traumatologies légères dues au terrain accidenté et aux bagarres. De nombreuses morsures de chiens aussi, et des plaies au niveau des pieds pour ceux qui dansaient pieds nus. Nous avons récupéré un arrêt cardiaque... »



Dispositif : une trentaine de véhicules sont mobilisés dont 5 VSAV, 4 CCF, 3 PMA, 1 VPI, une embarcation plongeur, 2 PC (chef de site et chef de colonne), 1 véhicule pour la chaîne de commandement et 5 VTU.

Sur les 300 personnes prises en charge par l'ADPC, 182 sont accueillies au PMA et 33 sont transportées en centre hospitalier.

décès sur place dans la nuit de samedi à dimanche lorsque plus de 30 000 personnes étaient sur le site. » Pour le secteur aquatique, où cinq plongeurs et sauveteurs aquatiques veillent le jour et dix la nuit, seules six personnes sont extraites de l'étang dans la nuit de samedi à dimanche. Le dispositif reste en place pendant les quatre jours, contrairement au secteur incendie. Avec l'arrivée de la pluie le dimanche, celui-ci voit son activité limitée aux risques de feux de tentes et de parking.

Ravitaillement en eau

Quatrième mission pour les sapeurs-pompiers, le ravitaillement en eau des « teufeurs » à partir du samedi après-midi, la logistique étant prise en charge par la préfecture. Soixante mille personnes sont présentes

pendant quatre jours. Mille sont encore sur site le mardi soir, le dispositif étant redescendu à trois VSAV. Quarante-dix sapeurs-pompiers ont été engagés en permanence sur le site jusqu'au mardi 2 mai. En tout, 500 ont été mobilisés pour le roulement, ainsi que 300 gendarmes. Une autre personne décèdera après avoir quitté le site et, dans l'Eure-et-Loir, un grave AVP sera causé par des personnes revenant du Teknival. Ils s'en sortiront. Cela ne sera pas le cas des deux couples qu'ils ont percutés. Un bilan opérationnel instructif pour les sapeurs-pompiers de l'Indre-et-Loire, au regard du nombre de participants et de prises en charge, où le retour d'expérience des autres départements et la reconnaissance sur place ont joué un rôle essentiel. ■

* Association départementale de protection civile.

